



MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Calendrier

COLLECTES 2021

SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

MARS

MAI

JUILLET

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

FÉVRIER

AVRIL

JUIN

AOÛT

OCTOBRE

DÉCEMBRE

●

Ordures

■

Recyclables

◆

Organiques

▲

Feuilles et chaume

▲

Sapins

◆

Encombrants (sur réservation)



ORGANIQUES

Organibac obligatoire

Résidus alimentaires, résidus de jardin, papier et carton souillés par des aliments

- Aucun sac de plastique
- Branches et feuilles mortes refusées
- Surplus acceptés dans des sacs de papier
- Consultez le monorganibac.ca



ORDURES

CHANGEMENTS IMPORTANTS

**Bac roulant OBLIGATOIRE
120 L, 240 L ou 360 L**

- Gris, vert ou noir
- Prise européenne
- Fréquence des collectes aux 3 semaines
- Toutes les précisions au mrcvr.ca/ordures
- Bac roulant supplémentaire autorisé pour certaines exceptions
- Un seul bac roulant permis par adresse



RECYCLABLES

Plastique, verre, métal, papier, carton

Bac bleu obligatoire

- Plastique 1 à 7, sauf numéro 6
- Aucune matière à côté du bac ne sera ramassée
- Contenants rincés
- Besoin d'un deuxième bac? Communiquez avec votre municipalité



FEUILLES et CHAUME

Feuilles mortes, chaume du printemps, retailles de haies et brindilles

**Sac de papier recommandé
Sac de plastique orange ou transparent accepté**

- Brindilles : petites branches d'un diamètre inférieur à 1 cm
- Branches de feuillus refusées en raison de l'agrile du frêne



ENCOMBRANTS

Collecte mensuelle sur réservation

- Meuble, appareil ménager usagé, tapis, réservoir d'eau chaude, barbecue (sans bonbonne), évier, bain, etc.
- Réservez avant le vendredi midi précédant la collecte via le formulaire en ligne au mrcvr.ca/encombrants ou par téléphone au service Info-collectes



POINT DE VERRE

Point de dépôt pour une meilleure valorisation du verre

- Bouteille, pot, pot masson (verre transparent et coloré)
- Les contenants doivent être rincés
- Les bouchons et les couvercles doivent être retirés
- Localisation des conteneurs au mrcvr.ca/point-de-verre

COMMENT PLACER VOTRE BAC?

- ✓ Orientez la poignée et les roues vers votre résidence
- ✓ Déposez-le après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même
- ✓ Placez-le sur votre terrain, en bordure de rue ou du trottoir
- ✓ Laissez un dégagement d'un mètre autour de votre bac



INFO-COLLECTES

Des questions au niveau du tri de vos matières?
Besoin de précisions concernant certaines collectes?

Consultez le mrcvr.ca

Par courriel : infocollectes@mrcvr.ca

Par téléphone : 450 464-INFO (4636) 1 844 722-INFO (4636)